



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CLE DU 31 MAI 2011

Le mardi trente et un mai deux mil onze à dix-huit heures trente, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie à la salle des fêtes de Marchais en Brie (02540), sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

Etaient présents ou représentés :

Date de la convocation : 11 mai 2011

Nombre de Délégués : En exercice : 48 et 16 suppléants

Présents ou représentés : 15

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

**M. REVOILE Roger**, Président du SAGE des Deux Morin, Président du SIVHM / **M. VALENTIN Patrice**, Vice Président du SAGE des deux Morin, Représentant du Conseil Général de la Marne / **M. DHORBAIT Guy**, Maire de Boissy le Chatel / **M. HANNETON Alain**, Président du Syndicat Intercommunal d'aménagement et d'entretien du bassin amont de l'Aubetin / **M. DOUCET**, Maire de Montmirail / **Mme MOLLET LIDY**, Représentante du Conseil Régional d'Ile de France / **M. MOROY Alain**, Maire de Marchais en Brie / **Mme RAVET Anne-Marie**, Représentante du syndicat intercommunal d'études et travaux pour l'aménagement du bassin du Grand Morin / **M. GENTIL**, Adjoint au Maire de Val des Marais / **M. GARCHER**, Adjoint au Maire de Esbly.

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations syndicales professionnelles et des associations concernées :

**Mme HOUEIX Klaire et M. AVANZINI Serge**, Représentants de la fédération de pêche de Seine et Marne / **M. RAVILLON Philippe**, Représentant des Familles rurales.

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

**M. BERTHAULT Daniel et M. GUISEFFI**, Représentant de la MISE de Seine et Marne / **M. STEINMANN Emmanuel**, Représentant de la Direction régionale et interdépartementales de l'Environnement et de l'Energie d'Ile de France / **M. DELAVEAUD Patrice**, Représentant de la MISE de l'Aisne / **M. PORTALEZ Cyril**, Représentant de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Autres représentants : **M. MARRACQ Nicolas**, Représentant de l'Entente Marne.

Absents excusés : **Mr DENIZOT Jean-Georges**, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **Mme MORATELLI Christine**, Représentante de la fédération départementale de canoë kayak de Seine et Marne / **Mme ESCUYER Elisabeth**, Représentante de Nature Environnement 77 / **M. le Préfet de l'Aisne** / **M. MACHY**, Représentant des Familles rurales / **M. MANGIN**, représentant du Conseil général de l'Aisne / **Mme MAINGUY**, Représentante de la MISE de la Marne / **Mme TANON Marie Laure**, Représentante de la DREAL Champagne Ardenne.

Ordre du jour :

1. Présentation puis validation du « diagnostic »
2. Point sur l'avancé du SAGE
3. Questions ouvertes

M. REVOILE remercie M. Moroy, Maire de Marchais en Brie de nous accueillir dans sa commune. Le SAGE s'étend sur 3 départements, et la CLE n'avait pas encore eu l'occasion de se réunir dans le département de l'Aisne ce qui est maintenant chose faite.

Le Président de la CLE remercie également les membres de la CLE de s'être déplacés. La CLE se réunit dans sa composition actuelle pour la dernière fois puisque le 14 juin prochain le mandat de la CLE prendra fin et le préfet de Seine et Marne est chargé de constituer une nouvelle CLE dont nous ne connaissons pas à l'heure actuelle la composition.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour valider la 2<sup>ème</sup> étape du SAGE : le diagnostic. Comme l'état des lieux, ce document a été réalisé en concertation avec les acteurs locaux inscrits dans les commissions thématiques dont un grand nombre des membres de la CLE font également partie. Chaque commission s'est réunie 2 fois et a suscité un dialogue constructif entre les différentes catégories d'acteurs.

### **1. Présentation puis validation du « diagnostic »**

Cf. Power Point joint.

Le diagnostic a été validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2. Point sur l'avancé du SAGE**

La phase « Tendances et scénarii » a débuté en avril dernier. Les bureaux d'études Geo-Hyd et SCE ont été choisis pour réaliser cette étape. Le SAGE des Deux Morin est le 4<sup>ème</sup> SAGE pour lequel les bureaux d'études Géo-Hyd et SCE travaillent en collaboration pour réaliser la phase « Tendances et scénarii ».

Le bureau Géo-Hyd, s'attachera à réaliser la partie concernant les évolutions prévisibles des usages et des milieux tandis que SCE s'occupera de la partie « évaluation économique ».

6 mois (dont 2 mois pour la validation du document) seront alloués à la phase « tendances » et 8 mois (dont 2 mois pour la validation du document) à la phase « scénarii ».

Afin de pouvoir réaliser la phase tendances et connaître les projets et perspectives d'évolutions des entités du territoire, des entretiens sont en cours avec les différents acteurs de l'eau et le bureau d'études Géo-Hyd. Des questionnaires à l'attention des maîtres d'ouvrage en eau potable, assainissement et entretien des rivières seront envoyés prochainement.

Des réunions avec les Présidents de communautés de communes seront réalisées fin juin/début juillet.

M. STEINMANN précise que la phase « tendances et scénarii » est très importante car elle permet de définir les différentes voies possibles pour résoudre les problématiques du territoire liées à la gestion de l'eau.

### **3. Questions ouvertes**

M. GUISEFFI fait un point sur le renouvellement de la CLE. Les démarches pour renouveler la CLE du SAGE des Deux Morin sont en cours. Le nombre de membres restent inchangés. Un nouvel arrêté sera signé mi juin et la prochaine CLE, prévue fin juin, aura pour objet l'élection du Président, des Vices Présidents, du bureau et des règles de fonctionnement.